

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS PÉRISCOLAIRES

<u>École</u> : .....

Année scolaire 2023/2024 (A RENDRE AVANT LE 30/06/23)

Madame, Monsieur,

Ces renseignements nous permettront de vous contacter en cas d'éventuel incident avec votre enfant, lors du temps de cantine et de garderie. **MERCI DE COMPLÉTER CE DOCUMENT EN LETTRES MAJUSCULES.** 

<u>ENFANT</u> :	
Nom et prénom :	Classe (2023/2024) :
Date de naissance :/ Adresse :	
<u>1<sup>er</sup> RESPONSABLE LÉGAL (PAYEUR)</u> : (1 seule facture par	enfant)
Nom et prénom :	
Date de naissance :/	
Tomicile:	Professionnel:
Adresse :	
Mail:	<u>@</u>
har.	
2 <sup>ÈME</sup> RESPONSABLE LÉGAL :	
Nom et prénom :	
Date de naissance :/	
Domicile : Portable :	Professionnel :
Adresse :	
Mail :	@
EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS :	
Coordonnées des autres personnes majeures à prévenir, ou au	torisées à récupérer l'enfant, si le représentant légal ne
peut être joint :	
Nom et prénom :	<b>~</b> :
Nom et prénom :	<b>~</b> :
Nom et prénom :	
Nom et prénom :	<b>雷</b> :
<u>INFORMATIONS MÉDICALES</u> :	
Observation(s) particulière(s) (traitement médical, port de lune	ttes, prothèses dentaires, asthme, allergies):

@ : periscolaire@meuserognon.fr■ : https://meuserognon.fr



INSCRIPTION CANTINE (4€30 le repas, tarif unique): OUI NON	
Inscription annuelle <u>obligatoire</u> . Les jours suivants : Lundi Mardi Deudi Vendredi Coccasionnel	
RAPPEL : Pour tout changement prévenir 48h avant. LES REPAS SERONT FACTURÉS POUR TOUTE ABSENCE NON PRÉVENUE auprès des <u>AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</u> .	
Veuillez indiquer ci-dessous le <u>régime alimentaire</u> , les <u>intolérances</u> ou autre de votre enfant :	
ATTENTION : Aucun aliment ne peut être remplacé lors du repas, ni aucun médicament ne peut être administré sauf <u>mise en place</u> <u>d'un PAI</u> (se rapprocher de votre médecin traitant).	
INSCRIPTION GARDERIE: OUI NON	
MATIN: Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnel APRÈS-MIDI: Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnel	
Régime CAF Régime MSA Autre	
Numéro allocataire :	
*Quotient Familial:  De 0 à 500 : 1,2€ de l'heure ;  De 501 à 700 : 1,5€ de l'heure ;  À partir de 701 (ou sans QF) : 2€ de l'heure .	
<u>AUTORISATION PARENTALE</u> :	
Je soussigné(e):	
Fait à	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes Meuse Rognon. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) en date du 25 mai 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service périscolaire.

Signature(s) du ou des représentant(s) légaux :

